

Nouvelle mise en examen en France d'un Rwandais pour génocide

Le Monde, 20 mars 2014

Des juges parisiens ont mis en examen jeudi 20 mars un médecin rwandais installé en France, notamment pour génocide et crimes contre l'humanité.

Charles Twagira était à la tête de l'hôpital de Kibuye, ville de l'ouest du Rwanda, théâtre de massacres de masse durant le génocide de 1994, qui fit huit cent mille morts, principalement des Tutsis. Le parquet de Paris a requis le placement en détention de Charles Twagira. Ce point doit être tranché lors d'une audience devant un juge des libertés et de la détention.

Agé de 54 ans, ce médecin a été interpellé mardi à Vire, dans le Calvados, où il travaillait à l'hôpital. Il était visé depuis décembre 2009 par une information judiciaire consécutive à une plainte du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), dont le président, Alain Gauthier, traque les génocidaires rwandais présumés installés en France.

L'action d'Alain Gauthier est à l'origine d'une très grande majorité de la trentaine de procédures en cours au pôle génocide du tribunal de grande instance de Paris (TGI). Au moment du génocide, Charles Twagira « s'était nommé directeur de l'hôpital de Kibuye en remplacement du Dr Camille Kalimwabo, lui-même en réunion à Kigali, mais dont la femme et les deux enfants étaient restés à Kibuye », selon Alain Gauthier.

Il est soupçonné d'avoir supervisé l'assassinat de la famille de son confrère. « Quand on a déposé plainte contre lui, il était médecin à l'hôpital de Rouen. Il a perdu son travail à Rouen, il est parti à Evreux. Il y a quelques mois, j'ai appris qu'il avait été embauché à l'hôpital de Vire », a poursuivi Alain Gauthier, qui soupçonne également Charles Twagira de s'être opposé à ce que des soins soient dispensés à des Tutsis dans son hôpital.